

Votre commune est la prochaine
à bénéficier
de la collecte des ordures
ménagères recyclables
en bacs roulants



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RECYCLABLES (TRI)

Le saviez-vous ?

La collecte en sacs est responsable de l'apparition de troubles musculo squelettiques chez les agents de collecte.

Les sacs jaunes représentent par ailleurs près de 2% en masse de la totalité des papiers et des emballages collectée sur le territoire de la CCPA.

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) va fournir gratuitement un bac avec un couvercle jaune à tous les habitants qui disposent actuellement d'un bac roulant à couvercle pour la collecte des ordures ménagères. **Ce bac remplacera vos sacs jaunes.** La distribution des bacs aura lieu progressivement entre le 13 mai et la mi-juillet pour les communes listées ci-dessous :

- Arandas
- Argis
- Chaley
- Cleyzieu
- Conand
- L'Abergement de Varey
- Nivollet Montgriffon
- Oncieu
- Saint Rambert en Bugey
- Souclin
- Tenay
- Torcieu

Les bacs seront livrés par la société SULO directement devant votre domicile. Vous n'avez pas besoin d'être présents lors de la livraison.

Les bonnes pratiques à adopter avec un bac jaune :

- Mettre les emballages et papiers **en vrac** dans le bac jaune
- Aplatir vos emballages lorsque c'est possible, vous gagnerez de la place.
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux (par exemple : pas de bouteille en plastique dans la boîte de céréales)
- S'il vous reste des rouleaux de sacs jaunes entamés ou non utilisés, nous vous remercions de les rapporter en Mairie.
- Comme le bac des ordures ménagères résiduelles, le bac jaune devra être sorti la veille de la collecte et remis chez vous, le plus rapidement possible après le passage du camion.
- Le nettoyage du bac est à la charge de l'habitant, tout comme pour le bac ordures ménagères résiduelles.



Pour plus d'informations >>>

www.cc-plainedelain.fr
dechets@cc-plainedelain.fr
04 74 46 46 04 du lundi au vendredi
CCPA - Service déchets
143 rue du château - 01150 Chazey-sur-Ain



ALLEZ-VOUS RECEVOIR UN BAC DE TRI ?

